

Université d'Angers : « Il ne faut pas lâcher les efforts pour accompagner les étudiants » (C. Roblédo)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°219627 - Publié le 10/06/2021 à 15:05
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 11/06/2021 à 08:38

« Nous analysons la situation aujourd'hui comme étant encore empreinte d'une grande vulnérabilité de nos étudiants. Même si nous pouvons les accueillir, il existe tout de même une génération de primo-entrants qui se retrouveront à la rentrée en L3 (Licence 3) et qui auront connu un cursus universitaire extrêmement impacté par la crise sanitaire. Ils auront finalement une perception de l'université assez parcel-laire, par la force des choses », déclare Christian Roblédo, président de l'Université d'Angers, à News Tank le 0 .

S'il souligne « la chance à Angers de disposer de dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui étaient en place avant la crise et peuvent être activés pour assurer un tutorat ou un accompagnement plus individualisé », le président souhaite « continuer à insister sur cette di-mension ».

« Nous avons une certaine crainte qu'une fois la crise sanitaire passée, on se dise qu'il n'y a plus de problème. Or les problèmes liés à la crise vont continuer à perler dans le temps pour une série d'étudiants. Il ne faut pas lâcher les efforts pour les accompagner. »

Sur l'organisation de la rentrée 2021, l'UA (Université d'Angers) travaille à une solution « permettant un basculement très rapide du présen-tiel au distanciel, quelle que soit la jauge envisagée » : « Nous souhaitons plutôt aller vers une progression positive des mesures permettant à terme une jauge à 100 %, afin d'éviter l'effet yoyo ou de faire une rentrée très optimiste pour rebattre ensuite la voilure. »

Autre sujet d'inquiétude, l'accroissement des effectifs à la rentrée « dans une université déjà fortement sous-dotée » : « Nous avons vu notre volume d'étudiants augmenter de 500 étudiants par an, en moyenne sur dix ans. »

« Notre taux d'encadrement n'a cessé de se détériorer. C'est un sujet de forte inquiétude, dont nous avons fait part à la ministre et à la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) dans le but d'être accompagnés, et a minima de ra-mener notre taux d'encadrement à la moyenne nationale pour les universités au même profil. »

« Nos objectifs restent d'actualité malgré la crise sanitaire, mais les actions y répondant ont été fortement impactées »

Vous avez été réélu pour un second mandat en février 2020, quel projet portiez-vous alors ? A-t-il été bousculé par la crise sanitaire ?

Nous avons été assez clairs sur le projet politique que nous avons présenté, avec des objectifs précis et une équipe partiellement renouvelée. Ils restent d'actualité mal-gré la crise sanitaire, mais les actions y répondant ont été fortement impactées.

Notre programme pour ce second mandat se base sur deux grands objectifs :

- travailler sur l'attractivité de l'offre de formation, après avoir cranté les dispositifs de réussite en licence, nous devons les dupliquer sur les masters, avec un travail sur le diplôme et l'insertion professionnelle mais aussi le lien entre master et doctorat;
- travailler sur le temps de la recherche, en déployant des dispositifs qui permettent de libérer du temps à nos collègues qui pourront ainsi être davantage mobilisés pour des activités de recherche. Il s'agit d'un sujet particulièrement sensible à l'Université d'Angers, qui souffre d'un taux d'encadrement et donc de moyens de notre tutelle notoirement plus faibles que la moyenne nationale.

Nous avons prévu de revisiter nos modes pédagogiques, ce qui du coup a été assez accéléré par la crise sanitaire et le passage forcé à distance. Des dispositifs ont été déployés et nous pourrions également capitaliser dessus à l'avenir.

Comment s'est déroulé le second semestre à l'Université d'Angers ? Avez-vous atteint un « rythme de croisière » après plusieurs modifications des directives sanitaires ?

Il est toujours difficile de dire que nous sommes dans une situation stable, car nous avons été amenés à revoir assez régulièrement notre organisation depuis mars 2020. Il est toutefois vrai que depuis janvier 2021, nous observons une certaine récurrence dans l'organisation des enseignements.

Outre les enseignements avec une jauge à 20 %, nous avons déployé des dispositifs périphériques par tout petit groupe, autour d'activités sportives et culturelles. Cela a aussi permis aux étudiants de renouer le contact avec l'université, dans toutes ses dimensions.

Le passage à une jauge à 50 % au 19/05 n'a pas beaucoup d'impact sur les activités pédagogiques, vu les flux d'étudiants encore dans nos locaux. Cela ne va pas révolu-tionner notre organisation, mais c'est toujours une bonne chose si l'on peut aller un peu au-delà du principe des 20 %.

La nouvelle jauge permettra aussi d'être un peu plus souple sur l'accueil simultané de plusieurs groupes et peut avoir un impact sur les activités extra-académiques.

Pour quelles modalités avez-vous opté pour les examens de ce semestre ? Quel bilan en faites-vous ?

Les examens ont été plutôt une bonne surprise, car nous n'avons pas observé un taux d'absentéisme plus élevé que les années anté-Covid, avec aussi un taux de réus-site bon et parfois meilleur que les années précédentes. Ce meilleur taux de réussite ne peut en outre pas être imputé à un mode d'organisation à distance, car une très grande partie des examens a été organisée en présentiel.

Nous avons suivi un protocole strict pour l'organisation de ces examens en présentiel au premier comme au second semestre, avec un étudiant pour 4 m², des plan-nings pour éviter les flux importants dans les couloirs, et un sens de circulation dans les salles. Il nous semblait aussi essentiel de maintenir une session 1 bis, diffé-

rente de la session de rattrapage, pour les étudiants qui avaient des difficultés car ils étaient cas contact ou positif à la Covid-19

Il n'y a pas eu de difficulté majeure. Nous avons uniquement autorisé des examens à distance pour l'UFR (Unité de formation et de recherche) Esthwa autour du tourisme, car elle accueille de nombreux étudiants internationaux que nous avons bien sûr autorisés à repartir chez eux et dont la majorité n'était donc pas présente à Angers.

La question de la valeur du diplôme n'a pas été le critère déterminant pour organiser les examens en présentiel. Nous avons eu ce débat au sein de l'université. Quelques étudiants au sein des conseils d'UFR ont demandé à ce que nous précisions sur le diplôme que les examens se déroulaient en présentiel à Angers. Nous avons fait le choix de ne pas le faire apparaître. En revanche, il est précisé sur les relevés de notes le mode d'organisation des examens.

Le dépistage et la vaccination peuvent être organisés dans les universités, vous en êtes-vous saisi ?

Nous avons d'abord organisé des dépistages au SUMPPS (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) par tests PCR, pour nos étudiants comme nos personnels. Nous ne pouvons pas dire qu'ils ont été submergés par la demande.

Nous avons reçu notre lot d'auto-tests qui ont été mis à disposition de l'ensemble des composantes et vont être distribués aux étudiants. Nous disposons de 6000 lots soient 30000 auto-tests, ce qui nous permet de tenir jusqu'à la mi-juin avant de relancer une commande.

Nous avons fait la démarche auprès de l'ARS (Agence régionale de santé) pour être éventuellement centre de vaccination pour nos personnels, dans un premier temps, en raison du calendrier vaccinal. Mais nous sommes totalement favorables à ce que nous puissions vacciner les étudiants quand cela sera possible. Nous sommes en mesure de nous organiser pour le faire.

La Comue expérimentale Angers-Le Mans, créée au 01/01/2021, a organisé ses premières élections aux conseils centraux.

Comment se déroule sa mise en place ?

Les résultats des élections à la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) expérimentale sont à l'image de la répartition des différents courants dans nos conseils centraux, car il s'agit d'un suffrage indirect. Tous les collèges de l'UA (Université d'Angers) sont complets, et seront complétés par de dernières élections pour le collège des Biatss (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé) de Le Mans Université.

Nous n'avons pas attendu que les conseils de la Comue soient mis en place pour lancer les premiers projets. Un premier appel à projets à la fois formation et recherche a été lancé en 2020, sans axe fléchi. Nous avons constaté un écho assez fort dans nos communautés, avec une quarantaine de projets déposés et 24 finalement sélectionnés.

Ces projets sont majoritairement en recherche, et quelques-uns sur le volet formation. Le cahier des charges imposait que chacun d'entre eux soit porté par une équipe angevine et une équipe mancelle. C'est une satisfaction de constater l'imprégnation de projets collectifs entre nos communautés.

La Comue étant désormais en place, elle portera un accompagnement de projet, car c'est dans son ADN. Cela a toutefois pris un peu de retard, car nous souhaitons que ce soit porté par le Sénat académique.

Quels projets porterez-vous dans le cadre de la Comue ?

Il reste quelques projets sur lesquels nous souhaitons avancer, notamment la gestion des formations à très gros ou très faibles effectifs, comme la psychologie à Angers qui n'est pas présente au Mans ou inversement les Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives) au Mans qui sont absentes à Angers.

Nous souhaitons trouver une réponse adaptée à nos étudiants pour ces formations.

Nous préparons par ailleurs une réponse à l'AAP (Appel à projets) Excellences du PIA (Programme d'investissements d'avenir) 4, pour lequel la Comue portera le dossier pour les deux universités.

Le Mans Université, avec qui vous partagez la gouvernance de la Comue, a changé d'équipe présidentielle. Quelles sont vos relations avec elle ?

Nous nous connaissons depuis de très nombreuses années avec [Pascal Leroux](#), car nous étions directeurs d'école en même temps.

Dès son élection, j'ai pris contact avec lui pour discuter de la façon dont nous allions travailler ensemble, notamment sur la mise en place de la Comue. Il n'y a pas eu de hiatus avec l'équipe précédente, nous sommes d'accord sur la façon de procéder, conformément à ce que nous avions prévu dans les statuts. Nous échangeons dans le cadre du conseil des membres de la Comue.

Nous nous réunissons par ailleurs régulièrement, tous les 15 jours, avec nos équipes de gouvernance dans le cadre du projet Excellences. Les choses se déroulent de manière fluide, même s'il n'est pas forcément simple de répondre à ce projet d'envergure.

La rentrée 2021 se profile à l'horizon, comment abordez-vous son organisation ? Les choses sont-elles encore trop incertaines ?

Nous analysons la situation aujourd'hui comme étant encore empreinte d'une grande vulnérabilité de nos étudiants. Même si nous pouvons les accueillir, il existe tout de même une génération de primo-entrants qui se retrouveront à la rentrée en L3 (Licence 3) et qui auront connu un cursus universitaire extrêmement impacté par la crise sanitaire. Ils auront finalement une perception de l'université assez parcellaire, par la force des choses.

Nous avons la chance à Angers de disposer de dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui étaient en place avant la crise et peuvent être activés pour assurer un tutorat ou un accompagnement plus individualisé. Nous allons continuer à insister sur cette dimension, en espérant que le tutorat lié à la crise puisse être encore financé pour l'année 2021-2022.

Nous avons une certaine crainte qu'une fois la crise sanitaire passée, on se dise qu'il n'y a plus de problème. Or les problèmes liés à la crise vont continuer à perler dans le temps pour une série d'étudiants. Il ne faut pas lâcher les efforts pour les accompagner.

Concernant l'organisation de la rentrée 2021, nous travaillons à une solution permettant un basculement très rapide du présentiel au distanciel, quel que soit la jauge envisagée. Nous disposons maintenant de plus d'un an de retours d'expérience sur ces dispositifs. Malgré l'évolution actuelle, plutôt positive, nous ne savons pas comment la rentrée va se dessiner. C'est pourquoi nous souhaitons plutôt aller vers une progression positive des mesures permettant à terme une jauge à 100 %, afin d'éviter l'effet yoyo ou de faire une rentrée très optimiste pour rebattre ensuite la volure.

Si les résultats du baccalauréat sont aussi hauts qu'en 2020, un afflux de néo-bacheliers est-il prévu dans l'enseignement supérieur. Comment l'anticipez-vous, notamment dans un contexte de réforme du lycée ?

L'accroissement des effectifs est aussi une réalité à l'Université d'Angers. Nous avons vu notre volume d'étudiants augmenter de 500 étudiants par an, en moyenne sur dix ans.

Malheureusement, ce sont des étudiants qui arrivent dans une université déjà fortement sous-dotée. Nous avons été certes un peu accompagnés par les moyens liés à la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants), mais de manière très marginale finalement. Notre taux d'encadrement n'a cessé de se détériorer. C'est un sujet de forte inquiétude, dont nous avons fait part à la ministre et à la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) dans le but d'être accompagnés, et a minima de ramener notre taux d'encadrement à la moyenne nationale pour les universités au même profil.

La rentrée 2021 marquera aussi l'arrivée des bacheliers issus de la réforme. Nous disposons déjà de dispositifs d'accompagnement et de remédiation à Angers, notamment à la faculté de sciences, qui nous semble le domaine avec le risque d'impact le plus marqué. Les collègues ont repensé l'offre de formation en intégrant la réforme, car nous avons anticipé le déploiement de notre nouvelle offre de formation, prévu en 2022, à la rentrée 2021.

La question de l'insertion professionnelle est une forte source d'inquiétude pour les étudiants dans le cadre de la crise, quelles actions développez-vous sur ce volet ?

C'est dans l'ADN de l'université et de ses formations de développer une véritable culture du lien entre formation et milieux socio-économiques. Les choses sont en place, même si nous sommes conscients que la crise est forte dans certains secteurs, comme le tourisme et la culture.

Nous avons mis en place en 2020 un DU (Diplôme universitaire) « Votre avenir 21 » qui permet d'accueillir des étudiants diplômés de l'université pour les accompagner dans leur recherche d'emploi voire de stage. Nous avons eu de très bons retours, et nous le reconduirons à la rentrée prochaine, en espérant que nous ne soyons plus obligés de le faire en 2022.

La vie étudiante a été fortement impactée depuis mars 2020, comment recrée un sentiment d'appartenance et une vie sur les campus ?

La manière de recréer de la vie étudiante et un sentiment d'appartenance est une véritable préoccupation. Il est important de développer des moments de vie étudiante et universitaire qui fédèrent, des temps forts. Nous avons par exemple mis en place un concours de nombre de pas par équipe durant tout le mois d'avril, qui a été un véritable succès notamment auprès des étudiants.

Nous organisons depuis plusieurs années un « campus day » à la rentrée pour présenter l'université et créer du lien. Après une rentrée 2020 où nous n'avons pas pu l'organiser, nous tenons à l'organiser en 2021 mais avec une configuration un peu différente, sur trois lieux au lieu d'un.

Nous avons par ailleurs mis en place un guichet « infocampus » qui permet de proposer un accueil, non pas seulement personnalisé, mais aussi et principalement humain des étudiants.

Enfin, dans le cadre de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus), un groupe de travail va réfléchir à la dynamisation ou à la redynamisation de l'activité des associations étudiantes sur des projets tout le long de l'année universitaire. Nous souhaitons redonner corps à ce que peut être une vie étudiante à l'université, à laquelle nous sommes tous attachés.

La ville d'Angers subit une forte tension sur le logement étudiant depuis plusieurs années, trouvez-vous des solutions ?

Le logement étudiant est une préoccupation pour l'Université d'Angers, bien que les universités ne soient pas responsables sur ce volet, nous en sommes comptables dans notre capacité à bien accueillir les étudiants.

Nous avons lancé un travail avec différents acteurs du logement pour apporter une réponse à l'échelle angevine, mais nous allons rencontrer les mêmes difficultés à la rentrée 2021 que les années précédentes.

En outre, des programmes de réhabilitation de logements étudiants sont en cours, ce qui est une bonne chose, mais ils limitent encore les places d'accueil durant les travaux. Nous observons aujourd'hui un goulot d'étranglement.

Au-delà de la dimension humaine lorsque nous faisons face à des étudiants démunis qui se tournent vers nous, nous ne souhaitons pas que cette problématique puisse ternir l'attractivité du site angevin, qui reste forte.

Avez-vous été satisfait de la réponse à l'AAP rénovation du plan de relance et comment envisagez-vous le prochain CPER ?

Les montants obtenus dans le cadre du plan de relance ont constitué un effet d'accélérateur pour les projets que nous avons inscrits au prochain CPER (Contrat de plan État-région). Il y avait un vrai sujet autour de la BU (Bibliothèque universitaire) Belle-Beille qui souffre d'infiltrations et méritait d'être rapidement rénovée.

Nous sommes très sensibles au fait qu'il n'y ait pas un effet de vases communicants entre le plan de relance et le CPER. Nous avons aussi des besoins importants pour la faculté de lettres mais aussi celle des sciences, avec des projets de réhabilitation pour maintenir les bâtiments en bonne condition opérationnelle.

Nous présentons également un projet d'extension pour réunir en un seul lieu les différentes filières de Polytech, et réfléchissons à la réhabilitation ou une construction nouvelle pour le bâtiment de santé.

Avec l'augmentation des effectifs, nous arrivons à un nombre de mètres carrés par étudiant qui se réduit. Nous entrons donc dans un jeu de chaises musicales, notamment pour trouver de l'espace supplémentaire à la filière tourisme. Nous pensons, dans ce cadre, déplacer la présidence pour libérer de l'espace.

Vous êtes également invité à proposer des projets dans le cadre de la phase 2 du dialogue stratégique et de gestion, quels sont-ils ?

Au sein de la phase 2 du DSG (Dialogue stratégique et de gestion), nous portons deux catégories de projets :

- Des projets purement Université d'Angers :
 - Autour de la vie institutionnelle, où nous souhaitons être accompagnés sur des financements RH (Ressources humaines) pour le déploiement du plan de relance et du futur CPER, avec une question de calendrier assez forte ;
 - Sur les équipements de recherche, ce qui n'était pas présent la fois précédente.
- En commun avec Le Mans Université pour la Comue, avec une demande de soutien financier pour commencer à déployer les premiers projets.

Nous discutons désormais dans une temporalité de deux ans, ce qui est bien mieux que le DSG précédent où l'on demandait des projets pour un an, puis il fallait montrer des résultats l'année suivante.

Sur le plan RH, quel projet portez-vous pour ce second mandat ? Les dispositifs permis par la LPR pourraient-ils vous intéresser ?

Nous allons affiner les dispositifs permis par la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur). À ce stade, la réflexion sur les CDI (Contrat à durée indéterminée) de mission n'a pas beaucoup avancé, mais nous savons que nous allons réaliser des demandes pour être accompagnés sur les chaires de professeur junior.

Nous souhaitions justement travailler sur le temps consacré aux activités pédagogiques, avec la prise en compte du temps consacré aux activités de face-à-face en travaillant sur l'hybridation de manière plus importante.

Désormais, avec l'expérience de la crise, il fait que nous affinons la réflexion et les dispositifs. Les circonstances de l'hybridation ont été celles de l'urgence, et ce n'est pas ce que nous avons imaginé. Nous avons pensé le faire par équipe pédagogique, avec un volume d'heure de formation à se répartir, et se demander comment penser cela pour libérer du temps aux enseignants mais aussi aux étudiants.

Nous souhaitons travailler sur un autre sujet, plus polémique et qui n'est pas encore totalement mûr, du référentiel de 192 heures. Il est protecteur par certains aspects, mais aussi un peu sclérosant.

Christian Roblédo

Président @ Alliance des Universités de Recherche et de Formation (Auref)

Membre @ Commission d’Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG)

Professeur des universités @ Université d’Angers

Président @ Université d’Angers

→ Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis février 2021	Alliance des Universités de Recherche et de Formation (Auref) Président
Depuis octobre 2019	Commission d’Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG) Membre
Depuis avril 2017	Université d’Angers Professeur des universités
Depuis février 2016	Université d’Angers Président
2012 - 2016	Université d’Angers Vice-président du conseil d'administration

+

Fiche n° 16009, créée le 15/02/2016 à 17:24 - Màj le 01/02/2021 à 16:54

Université d'Angers

L'université d'Angers (UA), dont l'existence officielle remonte à 1432 (elle était alors la cinquième de France dans l'ordre de création), a été créée sous sa forme actuelle en 1971.

Catégorie : Université

Adresse du siège

Service facturier
40, rue de Rennes
BP 73532
49035 Angers Cedex 01 France

→ Consulter la fiche dans l'annuaire

Fiche n° 1485, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 10/03/2014 à 16:25